
Ces vérités qui dérangent

Le bloc-notes

d'Ivan Rioufol

Refonder la Sécu

Si la faillite n'est pas seulement une image, c'est bien pour la Sécurité sociale. Les chiffres de lundi sont affolants : l'Assurance-maladie va connaître en 2007 un déficit de 11,7 milliards d'euros, que le gouvernement ne sait pas éponger autrement qu'en raclant le peu qui reste aux assurés. Le recours aux franchises ne saurait être qu'une accessoire mesure d'attente. L'actuel système de protection sociale, non financé, n'est plus viable. Sa refondation s'impose.

Parce que bien des Français ne voudront plus payer pour ceux qui estiment que la gratuité est un dû, il faut redéfinir le périmètre de la solidarité nationale, le rôle de la responsabilité individuelle, la légitimité d'une « assurance-maladie » transformée en impôt. Un exemple : est-il normal que la couverture maladie universelle (CMU) soit accordée aux étrangers présents en France depuis trois mois ? Le professeur Gérard Lafay suggère de les exempter de cotisations afin qu'ils souscrivent des assurances dans un régime privé ou dans leur pays d'origine (*France, horizon 2050*, Economica).

Si rien ne vient rompre avec le système, les premiers réfractaires qui quittent la Sécurité sociale pourraient faire tache d'huile. En effet, son monopole a été cassé par deux directives européennes de 1992 et a été abrogé en France par une ordonnance de 2001 (*Les Échos*, 12 juillet 2007). Juridiquement, une ~~compagnie privée~~ est en droit de proposer une assurance-maladie concurrente et un particulier peut quitter la Sécu. Une révolution des mentalités se profile.